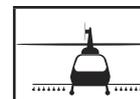


Responsable

Service tech : Pascal Roduit 079 353 33 50



civre métal
1555g/ha

Stades	Vignerons/Hélico	Maladies	l/ha	Produits	Dates*
		Rougeot Oïdium Mildiou	600l/ha	Soufre mouillable 2.4kg/ha Bouillie Bordelaise 1kg/ha Armicarb 1.6kg/ha Vacciplant 0.75l/ha	Si année précoce 5 à 7 jours avant l'hélico
		Rougeot Oïdium Mildiou	600l/ha	Soufre mouillable 3kg/ha Bouillie Bordelaise 1.5kg/ha Booster 1.2l/ha Lait maigre 10l/ha Vacciplant 0.75l/ha	Semaine du 4 au 8 mai
		Rougeot Oïdium Mildiou	800l/ha	Soufre mouillable 4kg/ha Bouillie Bordelaise 1.5kg/ha Booster 1.6l/ha Lait maigre 10l/ha Vacciplant 1.25l/ha	+ ~ 10 jours
		Mildiou Oïdium	1000l/ha	Soufre mouillable 6kg/ha Bouillie Bordelaise 2kg/ha Booster 2l/ha Lait maigre 10l/ha Vacciplant 1.5l/ha	+ ~ 10 jours
	Vignerons	Oïdium	Soufre poudrage de 20 à 30 kg/ha		
		Mildiou Oïdium	1600l/ha	Soufre mouillable 8kg/ha Bouillie Bordelaise 2kg/ha Booster 3.2l/ha Phylgreen 500 2l/ha	+ ~ 10 jours
		Mildiou Oïdium	1600l/ha	Soufre mouillable 8kg/ha Cuproxat 1.5l/ha Booster 3.2l/ha Phylgreen 500 2l/ha	+ ~ 10 jours
		Mildiou Oïdium	1600l/ha	Soufre mouillable 6.4kg/ha Cuproxat 1.5l/ha Action F 10l/ha	+ ~ 10 jours
		Mildiou Oïdium	1600l/ha	Soufre mouillable 6.4kg/ha Cuproxat 1.5l/ha Action F 10l/ha	+ ~ 10 jours
		Mildiou Oïdium	1600l/ha	Soufre mouillable 3kg/ha Cuproxat 1.5l/ha	+ ~ 10 jours

Nous vous rappelons que seul le vigneron reste responsable de ses vignes et de son personnel. Il doit avertir le groupement dans les plus brefs délais en cas de problèmes phytosanitaires.

* Ces dates sont indicatives. Elles peuvent être modifiées de 1 à 2 jours en cas de météo défavorable.

Tournez svp →

POUR LE VIGNERON, AFIN DE FACILITER LE TRAITEMENT HÉLICOPTÈRE ET D'EN OPTIMISER SA PERFORMANCE

Soins au feuillage

Cisailler avant le traitement l'excédent de feuillage pour permettre une bonne pénétration du produit, effeuiller et nettoyer la zone des grappes pour permettre une bonne protection également. **SVP. veuillez cisailer vos vignes au minimum 2 jours avant la date prévue du traitement.**

Arrosage

Important ! Ne pas arroser dans la semaine qui suit le passage de l'hélicoptère afin de ne pas lessiver les produits phytosanitaires. L'efficacité des fongicides est réduite à néant suite à un apport d'eau conséquent. L'arrosage doit s'effectuer dans les 3-4 jours avant le passage de l'hélicoptère.

Ruissellement

Le groupement informe de la nécessité, par rapport au ruissellement, d'aménager une bande enherbée continue de 6 m de large, en amont des eaux superficielles. (Normes SPe3)

Poudrage au soufre jaune

Le poudrage est un excellent moyen curatif contre l'oïdium. Celui-ci doit être fait par temps ensoleillé et chaud. Le faire après un traitement hélicoptère, car avant, la poudre empêche les produits de bien coller sur les feuilles et risque d'en diminuer l'efficacité.

Oïdium / Mildiou



Contrôler régulièrement vos vignes. Un traitement complémentaire au sol dans la zone des grappes à la période de la fleur, est un atout majeur pour la réussite de l'année phytosanitaire surtout par forte pression d'oïdium.

Maladies en général

Avertir rapidement les responsables du groupement. Le vigneron effectue les contrôles phytosanitaires sur sa vigne, il doit intervenir au sol en cas de maladies et reste responsable de ses vignes.

Balisage

Le balisage est la sécurité du pilote et la garantie d'une bonne application. Veuillez à le respecter !

Véhicules dans les vignes

Le groupement vous rend attentif aux dates des traitements et vous demande d'éviter de stationner des véhicules dans les zones de sulfatage. Le groupement décline toutes responsabilités envers les véhicules stationnés dans les vignes lors des traitements.